L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR
JÉROME BAYON.

JEUDI (MATIN,) 4 AOUT 1831.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 4 août.

Il vient de paraître à Nassau une gazette sous le titre *The Bahama Argus;* cette feuille, dont un M. George Biggs est éditeur, paraît être fort bien rédigée et dans un esprit bien adapté aux localités. Nous en avons reçu, il y a quelques jours, le premier numéro; nous y remarquons le passage suivant, dans un article sur les derniers événemens d'Haïti ; et avant que de citer, il est nécessaire de dire que cette espèce de révolte qui a eu lieu aux Cayes, il y a peu de temps, a été provoquée par des noirs qui paraissent fort mécontents de l'administration actuelle ; on sait que le président lui-même a été obligé de se rendre sur les lieux pour arrêter ce mouvement, qui pourrait avoir d'immenses résultats, en séparant pour jamais les intérêts des deux races d'hommes qui habitent cette île jadis si florissante, et aujourd'hui si pauvre. Il paraît qu'en général il y a beaucoup de mécontement parmi les noirs, et qu'il règne dans les campagnes, où ils sont répandus, une fermentation qui éclatera tôt ou tard:

" D'après des extraits des journaux de la Trinité, il y a lieu de croire que les habitants (de St. Domingue) en général ne verraient pas d'un mauvais œil le rétablissement des anciens possesseurs de cette île. La ruine totale dans laquelle se trouve plongée cette colonie autrefois si florissante, l'état de misère auxquel elle est réduite, doivent faire préférer un changement quelconque à son état actuel; et le peu de soin que Boyer a pris de cultiver ses relations avec la Grande-Bretagne et d'autres nations, empêcheront qu'elles ne regrettent que cette république soit rayée du nombre des états indépendans. "

Après avoir dit que les nègres, fatigués de la tyrannie du gouvernement, ont secoué le joug, et qu'en plusieurs endroits ils ont massacré la population plus intelligente qui veut exploiter leur industrie à son profit, l'éditeur du *Bahama Argus*, ajoute :—

" On rapporte encore, qu'une députation des hommes de couleur de cette île déchue et malheureuse, s'est rendue à la Martinique pour solliciter l'assistance du gouvernement français, offrant de se replacer sous la paternelle protection de France. "

Ce fait grave mérite une attention sérieuse ; peut-être a-t-il motivé la conduite récente de l'envoyé français au Port-au-Prince. Il serait curieux de revoir encore une fois la France maîtresse de St. Domingue ! Mais nous craignons que ce ne soit là qu'un beau rêve ; car une telle expédition coûterait trop; et les résultats probables de la conquête, en la supposant possible, seraient trop éloignés et peut-être trop peu avantageux ; car il ne faut pas se dissimuler que l'ancien ordre de choses ne pourrait jamais être rétabli à Haïti ; il faudrait un nouveau mode de colonisation, et on sait à combien de longueurs entraine l'essai des nouvelles théories en ce genre : le succès du Sénégal est encore une question.

NOUVELLES D'EUROPE.

La malle d'hier nous a apporté les feuilles de New-York du 20 et de Charleston du 26 du mois passé ; ces dernières annoncent l'arrivée à Charleston du trois-mâts le *Nimrod*, venant de Liverpool ; par cette occasion on a reçu les journaux de cette ville du 18 juin et ceux de Londres du 17. Nous donnons ici la substance des nouvelles, d'après le *Courier* de Charleston.

Le parlement d'Angleterre s'est réuni le 14 juin. Il a été ouvert par commission, sa majesté n'ayant pas jugé à propos de se montrer en personne, M. MANNERS SUTTON a été, pour la sixième fois, élu président de la chambre des communes, et cette élection a été approuvée par le roi. Jusqu'au 17, ce corps ne s'était occupé encore d'aucune discussion importante. Une circulaire de lord Althorp, adressée aux membres de la chambre des communes, les invite particulièrement à ne pas manquer de se rendre à la séance du 21, parce que la question des réformes parlementaires doit leur être soumise ce jour par le ministère.

Les héroïques Polonais continuent leur guerre avec succès. Plusieurs batailles moins importantes que celle du 26 mai, ont eu lieu, et on dit qu'ils y ont remporté des avantages décisifs sur les Russes. Le quartier-général de Skrzynecki est toujours sous les murs de Praga, ou 100,000 Polonais sont concentrés, bien déterminés à sauver Varsovie ou à périr.

Le *Courier* de Londres, dans une seconde édition du 16, à 5 heures du soir, annonce que la division russe du général Sacken a été complètement battue et forcée de se jeter en Prusse. L'éditeur paraît ajouter foi à cette importante nouvelle.

La France est dans un état d'effervescence. Des troubles sérieux ont eu lieu à Paris, quelques jours avant nos dernières dates. Le *Morning-Herald* de Londres, voit avec raison, dans cette circonstance une preuve que l'irritation contre le système politique du gouvernement, est générale par toute la France et du caractère le plus sérieux, et que personne ne pourrait en prévoir les résultats. L'expérience que le ministère, par sa malencontreuse politique étrangère, tente pour maîtriser l'esprit révolutionnaire, paraît devoir provoquer une réaction générale et immédiate ; les conséquences en pourront être sérieuses. Le roi, homme d'un excellent caractère et d'une humeur accommodante jusqu'à l'excès, paraît avoir manqué entièrement son but en voyageant dans les départemens républicains; nous lisons dans plusieurs journaux, que des individus ont repoussé sans cérémonie l'honneur qu'il voulait leur faire en se jetant à leur tête. A Metz, il s'est passé entre lui et les gardes nationaux, une scène qu'on ne peut rappeler sans éprouver un sentiment de peine. S. M. fut si ouvertement bravée et si peu cérémonieusement tancée par ces politiques en uniforme, qu'elle fut obligée, pour empêcher une atteinte à sa dignité, d'interrompre la lecture d'une adresse offensante qu'on lui présentait. On ignorait encore quelles mesures seraient prises contre cette indignité. A une réunion subséquente, la garde nationale décida, à une grande majorité, qu'aucune autre adresse ne serait présentée au roi, que celle dont il avait interrompu avec si peu de cérémonie la lecture.

Le ministère français s'est vivement offensé d'un article inséré dans le *Journal* de St. Pétersbourg; et le *Moniteur* dit qu'une *explication* a été aussitôt demandée. D'un autre côté, nous apprenons que le ministre Périer, presque convaincu de son insuffisance, a fait secrètement des propositions à des chefs influents d'un parti opposé au gouvernement.

Les affaires de la Belgique ne sont pas encore réglées ; néanmoins on peut s'attendre à voir sous très peu de temps la fin des négociations qui ont pour objet la pacification de ce pays, en ce que le congrès belge, par un décret empreint de la plus noble fermeté, a donné à la conférence de Londres jusqu'au 30 juin pour prendre une détermination décisive.

L'ex-empereur du Brésil est arrivé à Cherbourg, après avoir touché à un port d'Angleterre. On dit toujours qu'il doit se rendre en Bavière.

Le samedi 18 juin, anniversaire de la bataille de Waterloo, un service funèbre a dû être célébré dans l'église de Notre-Dame, à Paris, en l'honneur des soldats français "morts glorieusement pour la cause de l'indépendance nationale. "

L'escadre française qui bloque le port de Lisbonne, a capturé un certain nombre de vaisseaux portugais. Une escadre portugaise, qui se compose d'un vaisseau de ligne, trois grosses frégates, deux corvettes et deux bricks, s'armait à Lisbonne le 13 juin, avec une promptitude peu ordinaire dans ce pays. On ne connait pas la destination de cet armement.

On dit, en Angleterre, que le roi visitera ses états de Hanovre dans le courant de cet été.

Les journaux anglais disent, qu'aux dernières dates, il régnait à Paris une maladie (la dyssenterie) dont un grand nombre de personnes étaient atteintes ; M. Casimir Périer lui-même n'a pas été épargné ; mais on pensait que l'indisposition de M. le ministre ne serait pas de longue durée.

Les exécutions des patriotes italiens ont commencé à Modène. Deux nobles victimes, Menotti et Borelli (ce dernier était avocat,) ont été pendues le 26 mai. Plus de 1000 personnes ont été arrêtées, et plus de 4000 doivent être livrées aux cours de *justice*, dès qu'on aura pu s'assurer d'elles.

EXTÉRIEUR.

ANGLETERRE.

LONDRES, 17 juin.

Les nouvelles de Pologne, du 6 du courant, sont toujours encourageantes. L'armée russe a commencé à traverser le Narew, mais on ignore dans quel but. Pendant que les deux armées restent un instant dans l'inactivité, l'esprit de patriotisme s'agite dans la Lithuanie et la Volhynie. Le 26 mai, le général Chlapowski a remporté sur les Russes une victoire dans laquelle il a pris 5 pièces de canon, la totalité des armes de l'ennemi, et lui a tué 300 hommes.

A Hamen, dans la Volhynie, les Polonais ont remporté une autre victoire ; 1200 Russes sont restés morts sur le champ de bataille. Le résultat de ces affaires prouve en faveur de l'insurrection, et promet de puissants secours à la Pologne proprement dite.

Quoique victorieux, les Polonais invoquent de nouveau l'intervention de l'Europe. Certes, on ne saurait la leur refuser.

—La France est dans un état d'anxiété. Dans le sud les carlistes sont nombreux, et tandis qu'ils montrent leur force dans les processions religieuses, le parti opposé se réunit autour des arbres de liberté. Le roi, à mesure qu'il s'avance vers le midi, est accueilli partout avec des démonstrations de fidélité; mais loin qu'on soit satisfait de cela à Paris, on suppose qu'il ne pense qu'à renforcer son ministère, en influençant les élections prochaines.

—Miguel de Portugal en appelle à ses alliés, et il compte sur l'Angleterre!

—Quelqu'un qui arrive de Copenhague, a rapporté à Londres que le roi de Danemark venait de donner une constitution à son peuple et qu'elle a été proclamée aux acclamations de tous.

—La trève a été rompue encore une fois à Anvers entre les Belges et les Hollandais. La fusillade a duré trois jours. Mais enfin l'ordre a été rétabli.

LONDRES, 16 juin.

Le *Courier* publie l'article suivant daté de Memel, le 4 juin :—

" Des lettres de Tilsitt disent que la division russe du général Sacken a été complètement battue et forcée à retraiter en Prusse. On craignait beaucoup de voir ce corps russe introduire le *cholera-morbus* sur le territoire prussien. Un colonel russe est arrivé à Gambumow avec la caisse militaire. Le principal corps d'armée des Russes retraite dans toutes les directions, et est poursuivi par les Polonais. L'insurrection gagne du terrain; les insurgents ont battu et mis en déroute le comte Pahlen, et sont de nouveau à Garstin. Un mouvement insurrectionnel a également eu lieu dans la Podolie et à Kiow.

LONDRES, 17 juin.

Nous avons reçu hier des lettres et des journaux de Varsovie du 7 juin. Les Hongrois ne se sont pas bornés à des représentations en faveur des Polonais, ils leur ont envoyé de grands approvisionnemens de vin, &a., après en avoir payé eux-mêmes les droits d'entrée. Le gouvernement autrichien a permis cet envoi. Le peuple prussien sympathise vivement aussi avec la Pologne, et notre correspondant nomme des personnes de distinction, qui se sont signalées en leur faveur. Cette circonstance est importante, en ce qu'elle donne quelque assurance pour l'avenir des Polonais.

L'armée russe est maintenant, dieu merci, dans l'état le plus complet de dénuement et de démoralisation, et les difficultés qu'elle a à vaincre sont de la nature la plus formidable. L'insurrection a pris de la consistence et s'étend sur une immense surface ; Diebitsch a été obligé de détacher une grande partie de son armée, déjà affaiblie et découragée, pour faire tête aux Lithuaniens. Pour garder militairement un pays aussi vaste que la Lithuanie, il faudrait une armée nombreuse, et, enflammés comme le sont les habitans, par le désir de se venger des atrocités récentes des Russes, ceux-ci ne peuvent espérer d'échapper à la destruction qu'en ayant soin de ne pas se disperser. Mais la nécessité de tenir leurs communications ouvertes et de s'approvisionner dans un pays hostile, les forcera à se disperser ; et ainsi ils seront inévitablement détruits en détail. Déjà nous voyons un bulletin de Skrzynecki du 7 juin, qui annonce que Chlapowski, dans la Lithuanie, a remporté une victoire importante, et nous sommes assurés que cette victoire n'est que le prélude d'un grand nombre d'autres succès.

—Les journaux français du 14 et du 16 contiennent des rapports de Brest, qui annoncent que la France équipe une flotte considérable, qui est sans doute destinée pour Lisbonne. On parle aussi d'une expédition par terre. Il paraît que la cour d'Espagne a pris ombrage de l'apparition d'une escadre française dans le Tage, et qu'elle a fortement protesté contre cette mesure. En conséquence, une mésintelligence a éclaté entre les deux cabinets.

Le ministère français a dissous la légion étrangère dont la formation avait été autorisée par une loi. C'est encore une satisfaction accordée à la sainte-alliance.

Le *Moniteur* contient un article qui semblerait annoncer la guerre, si l'on ne se rappelait sa vaine forfanterie dans l'affaire d'Italie. Un article, dans lequel le roi est personnellement offensé, ayant été publié dans un journal de St.-Pétersbourg, l'organe du gouvernement français dit qu'une explication a été demandée de suite.

POLOGNE.

DES FRONTIÈRES, 4 juin.

Le quartier-général du maréchal Diébitsch était encore à Ostrolenka le 1er. Entre Dlottowen et Lomza il n'y avait ni troupes russes ni troupes polonaises. Les premières se sont avancées, le 31, jusqu'à Grajewo, et ont forcé les habitans de Togosen, village de la frontière, à réparer le pont qui avait été détruit. Le colonel du génie Daine, commande pour les Russes à Lomza. De grands corps de Russes et de Polonais sont maintenant en présence dans le district d'Augustowo, où l'on peut s'attendre bientôt à une bataille.

Du 6 juin.

On rapporte que le général Krentz a traversé la Vistule ; mais cette nouvelle demande confirmation.

FRANCE.

PARIS, 16 juin.

Un voyageur qui arrive de Bruxelles nous informe que tous les patriotes belges sont décidés à attendre patiemment jusqu'au 30 juin, époque fixée par le congrès pour la décision définitive de la conférence de Londres.

Des lettres de Bruxelles nous assurent que le peuple de Liége serait tout disposé à proclamer la réunion à la France.

Des lettres de Cherbourg disent que don Pedro est plein de fermeté et de résolution. [illegible] montre aucun regret de la perte de sa cou[illegible] et converse de la manière la plus affa[illegible] tous ceux qui l'approchent. Il para[illegible] de la peine de laisser après lui ses [illegible]ans. L'impératrice est une femme d'une g[illegible] beauté. L'ex-empereur va rendre visite à sa belle-mère, après quoi il viendra résider comme un simple particulier à Paris.

(*Gazette de F.*)

PARIS, 15 juin.

Le général Belliard est arrivé hier soir de Bruxelles.

—Parmi les articles de la constitution adoptée par le canton de Berne, en Suisse, il en est un qui défend à l'avenir toute espèce de capitulations avec les puissances étrangères.

—On dit que le duc de Reichstadt a été promu au rang de lieutenant-colonel dans le régiment de Gunlay.

(*Galignani's Messenger*)

—Un conseil des ministres a eu lieu hier à une heure, au ministère de l'intérieur ; et un autre a été tenu à huit heures du soir.

(*Messager des Chambres.*)

—Nous sommes assurés qu'il se prépare à Toulon une expédition contre Don Miguel, et que le contre-amiral Hugon doit en prendre le commandement. Deux bataillons d'infanterie, et une batterie de 6 pièces d'artillerie sont déjà embarqués. Une lettre de Toulon dit que cette expédition sera prête à partir le 17 juin.

(*Sémaphore.*)

—La 4me. batterie du 4me. régiment d'artillerie, en garnison à Rennes, a reçu l'ordre de marcher, quelques uns disent pour Brest. Cette circonstance porte beaucoup de personnes à croire que des forces vont être dirigées contre le Portugal.

PARIS, 2 juin.

INCONCEVABLES RAPPROCHEMENS.

Il n'est bruit partout que des tentatives essayées par le ministère auprès des hommes de la restauration pour obtenir leur appui, et des offres faites à M. Perier par certains personnages influens de ce parti ; on va même jusqu'à citer des noms qui auraient été mis en avant dans ces négociations. Leur but ne se limiterait pas seulement aux élections prochaines, à une alliance pour faire triompher les candidats du juste milieu ; elle irait plus loin encore : M. Casimir Périer inspire une telle confiance au parti carliste, que, sauf quelques récalcitrans de la *Quotidienne*, on se jettera dans ses bras. L'offre est acceptée : la *Gazette* indiquait déjà quelles seraient les conditions du marché.

L'administration sera d'abord épurée de tout ce qu'elle peut encore contenir de patriotes ; on fera de la monarchie forte, du gouvernement : on épargnera la Vendée ; la pairie héréditaire sera constituée : c'est à ces conditions que les carlistes prêteront appui.

Voilà pourtant où en est arrivé le pouvoir sorti de la révolution de juillet ! Du juste milieu on est passé à la droite et à la restauration : puis on en viendra à ses faussetés, à sa police : tant il est vrai qu'il est dans la condition du pouvoir de ne jamais s'écarter des opinions qui l'ont créé, sous peine de s'exposer à renier son origine et à périr.

Nous n'examinerons pas quelle force électorale l'union des carlistes et des hommes du juste milieu apportera au ministère ; ce n'est ici qu'une question passagère ; il n'en résultera pas moins que le pouvoir, reniant sa puissance native et naturelle, se sera jeté à la discrétion des hommes de la restauration, est que dès-lors il leur appartiendra. Or, s'imagine-t-on que ces hommes sont de bonne foi lorsqu'ils vous disent qu'ils se rattacheront à la nouvelle monarchie pourvu qu'elle soit forte ? Ne nous ont-ils pas prévenus d'avance qu'il n'y a de force que dans le prince de la légitimité ? Est-il possible à une royauté sortie des barricades, dont tout le monde touche du doigt le berceau, de simuler les mêmes prestiges, d'appeler à son aide les mêmes préjugés ? Quelques fonctionnaires, quelques courtisans peuvent le voir ainsi dans des harangues d'apparat ; mais le peuple, en qui est la raison première, la raison grande, éclairée, le peuple ne conçoit pas ainsi les résultats de sa victoire : le pouvoir sorti de juillet qui se jetterait dans les bras des carlistes se perdrait de deux manières : d'abord parce qu'il se séparerait des opinions qui l'ont fait et le soutiennent encore, et puis parce que l'opinion qui l'appelle ne lui tendrait les bras que pour l'étouffer.

Quant aux concessions à faire, Mr. C. Périer est en bon chemin. Y a-t-il encore des préfets patriotes, des fonctionnaires enfantés par juillet ? Où vont frapper les destitutions ministérielles? Il ne reste plus qu'à replacer les préfets de Charles X : nous y arrivons. Une excellente préfecture n'a-t-elle pas été donnée à l'un d'eux? Veut-on du pouvoir fort à la manière de la restauration, une espèce d'autorité brutale et sophistique ? lisez l'article du *Moniteur* ; mauvaise réminiscence calquée sur la circulaire du 17 mai 1830 de M. Peyronnet aux préfets et aux fonctionnaires publics ! Veut-on de l'indulgence pour la Vendée ? hé bien, le parti carliste doit être très-content ; les instructions de M. Périer sont douces, paternelles ; les patriotes ! Quant à la pairie héréditaire, le gouvernement est bien plus disposé que personne à faire consacrer cette aristocratie absurde. Quelles autres garanties pourraient lui demander les hommes de la restauration ?

C'est ainsi que le ministère se perd par l'entêtement et les idées fixes ; enfanté par une sorte de colère contre le parti patriote, il expose la France à de nouveaux déchiremens, à des crises incalculables !

(*Courrier.*)

BORDEAUX, 3 juin.

AFFAIRE DE TARASCON.

Le *Sémaphore* de Marseille publie des détails sur l'affaire de Tarascon ; il attribue la plantation d'un arbre de liberté à deux sociétés qui se disent attachées au parti du mouvement, et qui sont notoirement dominées par des idées *républicaines*. Or, le *Sémaphore* prend lui-même le soin de se réfuter dans le passage suivant, où il décrit l'arbre qu'on avait planté:

" Cet arbre étaient surmonté du *coq* et du *drapeau tricolore*. Vers le milieu de sa hauteur étaient placés deux autres *drapeaux tricolores*, et au-dessous le buste du Roi. Autour du pied, l'on avait placé des tables fort élevées, devant lesquelles étaient placés nombre de buveurs. "

Certes de pareil insignes n'étaient nullement séditieux ; l'autorité cependant a voulu s'opposer à un manifestation où nous ne voyons rien d'illégal, et l'on peut juger d'après le *Sémaphore* lui-même, des conséquences de cette susceptibilité.

" A midi les autorités arrivèrent. A leur vue, les buveurs s'élancèrent sur les tables et déclarèrent de là, au milieu des chants les plus bruyans et des cris de *vive la liberté* ! qu'ils se feraient tuer au pied de l'arbre plutôt que de le laisser renverser.

" Après des invitations réitérées et les sommations prescrites par la loi, l'on demanda aux détachemens militaires de faire quelques mouvemens de marche uniquement pour disperser la foule rassemblée autour de l'arbre. Le détachement de cavalerie opéra le sien sans violence, et surtout, ainsi qu'on le lui avait recommandé, sans faire usage de ses armes. Le mouvement eût complètement réussi si l'infanterie avait marché de son côté, et la place eût été ainsi évacuée sans difficulté.

" Mais les soldats du 15e qui, depuis une heure à peu près, avaient été entourés et excités, à qui même on avait distribué du vin, refusèrent tout net d'obéir. Ils posèrent les armes et joignirent leurs chants et leurs cris à ceux de la foule ameutée.

" Dans cette position critique, il était à craindre que si cette foule s'obstinait, si la troupe persistait, les chasseurs à obéir et les fantassins à se joindre aux révoltés pour résister, une lutte sanglante ne s'engageât entre les soldats des deux armes et la populace soulevée. Pour prévenir les malheurs qui devenaient inévitables, le maire, de concert avec les autres fonctionnaires présens, crut devoir renoncer à faire exécuter, pour le moment, les ordres qu'il avait reçus et donnés. Il fit retirer le détachement de cavalerie, et il se retira lui-même, poursuivi par les huées de cette populace et des soldats du 15e.

" Après sa retraite, les soldats furent embrassés, complimentés, remerciés par les membres des sociétés de Jarnègues ; les distributions de vin, qui n'avaient pas cessé, même pendant le débat, recommencèrent de plus belle ; on en plaça plusieurs tonneaux pour eux au pied de l'arbre ; on leur en porta même jusque dans leur corps-de-garde à l'Hôtel-de-Ville ; et bientôt on les rencontra par bandes dans les rues de la ville, la plupart ivres et vociférant les chants patriotiques et les cris de *vive la liberté* !

" Le maire partit peu d'instans après pour aller rendre compte à M. le sous-préfet, à Arles, de ce qui venait de se passer.

" Des scènes plus déplorables encore vinrent attrister la ville pendant son absence.

" A une portée de fusil de la ville et très près de la caserne de la cavalerie, est une guinguette appelée Tivoli, dans laquelle se rassemblent habituellement les carlistes du pays. Vers quatre heures de l'après-midi, des cris effrayans partant de ce côté vinrent jeter l'alarme dans la ville ; des femmes éplorées en arrivaient dans l'état le plus affreux, criant que les chasseurs avaient envahi Tivoli, s'étaient précipités à coups de sabre sur les personnes qu'ils y avaient trouvées, en avaient blessé un grand nombre, et travaillaient à détruire tout ce que ce local renfermait.

" Les efforts des magistrats, secondés par le colonel et quelques officiers de ce régiment, firent, non sans peine, cesser le désordre. Aux questions qu'ils firent sur l'origine et la cause de cette invasion et de ces sanglans excès, il fut répondu que quelques habitués de Tivoli étaient allés jusque sous les fenêtres du quartier injurier et provoquer les chasseurs, proférer des cris séditieux et même arborer des drapeaux blancs: qu'une patrouille envoyée pour voir ce qui se passait dans la guinguette avait été insultée aussi, et qu'en approchant des murs elle avait été assaillie à coups de pierres, de boules et de bouteilles ; que dès-lors il avait été impossible de contenir leur indignation et leur fureur.

" Le procureur du Roi se transporta sur-le-champ à la caserne où étaient retenus prisonniers les individus arrêtés par les chasseurs, et même ceux qui étaient blessés. Quoiqu'il lui fût impossible de s'assurer, autrement que par les récits des militaires, de la réalité des provocations, et que les violences et les actes arbitraires des chasseurs fussent flagrans, l'effervescence était telle, les dangers parurent si grands à ce magistrat, qu'il ne put se décider à faire relâcher les personnes arrêtées. Tout ce qu'il crut pouvoir faire pour leur sûreté fut de réclamer et de faire effectuer plus tard leur translation à la prison de la ville.

" Tant de malheureux événemens, la rébellion victorieuse des *patriotes* de Jarnègues contre l'autorité et ses ordres, l'insubordination et la révolte du 15e, les excès commis par les chasseurs du 2e, l'emprisonnement arbitraire de plus de cent personnes dont quinze ou vingt et tant blessées, ont répandu la consternation et la terreur dans la ville. "

De tels résultats sont bien déplorables. l'insubordination introduite dans deux régimens est un fait des plus graves ; et, nous le demandons de nouveau, n'aurait-il pas mieux valu laisser planter un arbre avec le coq, les drapeaux tricolores et le buste du Roi, que d'amener un pareil dénoûment ?

" On annonce à l'instant que les deux régimens viennent de recevoir l'ordre de quitter tout de suite Tarascon. Les chasseurs doivent partir demain, le 15e après demain ; mais l'état du pays exige qu'ils soient promptement remplacés : par qui le seront-ils ? n'avons-nous pas à craindre de nouvelles séductions, de nouveaux égaremens ?

" La cour royale d'Aix a évoqué l'affaire de Tarascon. "

On lit dans le *Journal du Havre* :

" En comparant la réponse que S. M. a faite au discours du consul américain, d'après le *Moniteur*, et celle que plusieurs personnes présentes ont entendue de la bouche même du Roi, on a été étonné de ne pas retrouver dans les expressions du *Moniteur* le sens de la réponse de S. M. à M. Besslay. Cette observation est d'autant plus importante que, dans la réponse réelle, S. M. ne s'est pas livrée, sur les théories subversives, à des considérations si étendues qu'on le croirait en lisant le journal officiel. Après avoir parlé, par exemple, avec admiration de la sagesse du gouvernement américain et de la gloire de cette jeune nation, le Roi aurait prononcé, selon la version la plus générale, le mot de *gouvernement-modèle*. Il paraîtrait que la personne chargée de recueillir les paroles improvisées de S. M. aurait quelquefois oublié le sens attaché à la plupart des réponses rapides faites par le roi aux discours qui lui ont été adressés. Quelques-uns même de ces discours ont été altérés d'une manière sensible par la feuille officielle. "

Le *National* fait les réflexions suivantes à propos de cet article:

" Ces réflexions du *Journal du Havre* sont précieuses ; elles nous montrent jusqu'à quel point il faut se fier aux rapports de la feuille officielle ; elles nous apprennent que, dans ces rapports, la vérité a été sacrifiée aux exigences ministérielles. Pour faire triompher le système de M. Périer, on a prêté au Roi des discours qu'il n'a point tenus ; on a fait accompagner S. M. par des agens chargés de recueillir ses paroles en les falsifiant. Cela explique ce rabâchage sur les théories politiques, qu'on retrouve dans la plupart des réponses faites par le Roi aux adresses des magistrats et des fonctionnaires.

" On aurait cru, en les lisant, que S. M. n'était occupée, pendant son voyage, qu'à protester contre ces désastreuses théories qui alarment si fort les hautes intelligences du juste milieu, et qu'elle trouvait à peine le moment de s'entretenir des vrais intérêts des départements qu'elle visitait. Mais il paraît que le *Moniteur* nous trompait : le Roi a montré beaucoup plus d'esprit et beaucoup plus de sollicitude pour les besoins de ces départemens que des rapporteurs infidèles ne lui ont en attribué. Ce que les ministres ont voulu, c'est travailler les élections, et rendre suspects aux électeurs les hommes éclairés et indépendans qui réclament, avec de bonnes raisons, de nombreuses réformes dans nos lois et une direction plus nationale dans notre politique, et à qui on ne sait résister qu'en les qualifiant de théoriciens, de rêveurs, et en leur attribuant les projets les plus funestes. "

A MR. L'EDITEUR DE L'ABEILLE.

Monsieur—Ayant appris que M Yves Lemonnier avait donné sa démission comme membre du conseil-de-ville, nous vous prions de présenter comme candidat, pour le remplacer, M. *Jules Le Blanc*, qui sera soutenu par une grande majorité des électeurs de son district.

MAIRIE DE LA N.-ORLEANS.

LE cours de la farine fraîche est aujourd'hui de $4, 25 par baril; d'après le tarif, les boulangers doivent donner, pendant la semaine prochaine, (à partir de lundi,) 50 onces de pain pour un escalin.
D. PRIEUR,
30 juillet Maire.

ENTREPOT DE COUVERTURES Françaises de Granier, chez J. MAGER.

Liste Maritime.

PORT DE LA NLLE.-ORLÉANS.

Arrivés hier.

Bateau de remorque Grampus, des Passes, avec les goëlettes Little William, Virginie, Advance et Paz. Il n'a point laissé de rapport.
Goël. Little William, Bacie, Havane.
Goël. Virginia, Fourcade, parti de la Mobile pour Tampico est arrivée ici en détresse.
Goël. Advance, Joly, Mobile.
Goël. Paz, Del Puente, Tampico.

Arrivés avant hier.

Brick Stranger, Hall, de la Havane, sur lest.
Bateau à vap. Powhatan, Sellers, en 6 jours de St. Louis, avec corde d'emballage, fourrures, peaux, plomb, tabac, &c.

Arrivée au Bassin.

Goëlettes Sportsman et Lady Madison, et bateau Fanny, avec des briques.

MEMORANDA.

Les navires Helvetia, et Romulus, partis de ce port, sont arrivés au Havre le 8 juin.

AVIS.—Les actionnaires de la compagnie du chemin du lac Pontchartrain sont invités à se réunir au bureau du maire, le 14 août courant, à midi, afin de procéder à l'élection de sept directeurs, qui doivent demeurer en fonctions pendant le terme d'une année.
Nll.-Orléans, le 3 août 1831.
4 août E. MONTEGUT, sect.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

MESSIEURS les entrepreneurs sont prévenus que le plan des bâtisses à construire pour la fabrique, est maintenant déposé chez M. Jh. Pilié, voyer de la ville, qui donnera aux entrepreneurs qui se présenteront chez lui, tous les renseignemens qu'ils exigeront au sujet des dites bâtisses.

Ceux qui après avoir pris connaissance du dit plan, voudraient contracter pour l'érection des dites bâtisses, devront adresser leur soumission par écrit au conseil des Marguillers, d'ici au 1er. septembre prochain.
Par ordre du président.
CHARLES BOLOT,
4 août—3 *Secrétaire.*

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

LA société qui a existé entre les soussignés sous la raison *Chon & Bourgoin*, est dissoute par consentement mutuel, à dater de ce jour. J. B. Chon reste chargé de la liquidation de la dite société, et il continuera les affaires sous son nom
J. B. CHON.
4 août—3 HTE. BOURGOIN.

ROULEAUX CORDE, *Toile d'emballage, Maquereaux.*—213 rouleaux corde, 180 pièces toile d'emballage, qualité supérieure; quelques barils maquereaux no. 3, et demi barils no. 1 et 2, et quart de barils no. 1, à vendre par
4 août P. M. TOURNÉ.

DEMANDE D'EMPLOI.—Un jardinier français arrivé dernièrement, désirerait trouver une place à la campagne, s'adresser à Mr. Guillaume, restaurateur. 4 août

QUELQUES centaines de sangsues, reçues par la Zilia de Bordeaux, et à vendre par
4 août P. F. DUCONGÉ.

CHASSEURS D'ORLEANS,

La compagnie se réunira dimanche prochain, 7 du courant, à huit heures du matin, au lieu ordinaire, en grande tenue, avec le briquet seulement.
Par ordre,
J. LAMOTHE,
4 août *Sergt.-major.*

CHEVAL ÉPAVE.

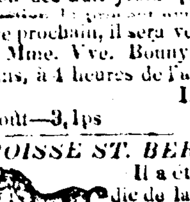

Il a été conduit, le 27 de ce mois, chez le soussigné, syndic du 3me. district, un cheval bai brun, ayant une étoile au front, la queue longue, le crin tombant des deux côtés, et sans campe.

Si le dit cheval n'est pas réclamé d'ici à l'expiration des huit jours qui suivront la dernière publication [illegible] 1er. septembre prochain, il sera vendu le dit jour, au ferry de Mme. Vve. Bouny, vis-à-vis la Nelle.-Orléans, à 4 heures de l'après-midi.
LS. MONTAULT.
4 août—3,1ps Syndic du 3e. district.

PAROISSE ST. BERNARD, le 28 juillet.

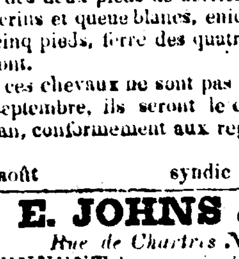

Il a été conduit chez le syndic de la 3me section de la Paroisse St. Bernard, le 27 du courant, deux chevaux américains : 1o. un cheval gris crins et queue noirs taille d'environ cinq pieds, marqué D au montoir, ferré des deux pieds de derrière. Un cheval tardille crins et queue blancs, euiquite, taille d'environ cinq pieds, ferré des quatre pieds, une étoile au front.

Si ces chevaux ne sont pas réclamés d'ici au 1er septembre, ils seront le dit jour vendus à l'encan, conformement aux reglemens de police.
P. JORDA,
4 août syndic de la 3me section.

E. JOHNS & Co.
Rue de Chartres No. 113.

VIENNENT de recevoir quelques articles de goût en papeterie.—Comme suit :—
Bureaux et porte-folios en cuir, pour voyageurs; porte-folios, très-jolis ; canifs et ciseaux superfins; porte-feuilles pour musique; Abbums de musique; do. blancs; crayons à dessin et porte-crayons; petits-crayons pour porte-crayons d'une qualité supérieure ; capsules pour pistolets ; porte-feuilles, très-beaux ; tabatières, à paysages et caricatures ; ciseaux ; crayons en plombajine rouges et noirs ; papier à lettre, très-beau.
4 août.

VINS DE BORDEAUX.

264 Barriques vin de Bordeaux, diverses qualités; 200 paniers anisette, 6 caisses parfumerie, 1 caisse bas de soie, en débarquement du brick Félix Léopold, venant de Bordeaux, à vendre par
P. E. SORBÉ.
26 juillet rue Royale, no. 118.

CHARBON ANIMAL d'une qualité supérieure à celui qui vient du Nord et même d'Europe, d'une force décolorante, proportionnel à sa qualité, est à vendre chez le fabricant,
R. PLANAS,
Rue de la Levée, encoignure Ste.-Anne, on les vendra par barrils et en détail. 23 jt—[illegible]

$20 DE RÉCOMPENSE,

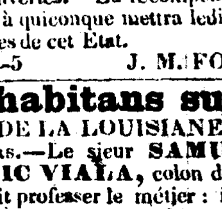

Seront payées pour l'arrestation du nègre nommé TURNER, parti maron le 31 mai dernier, de l'habitation de Mr. Brown, à environ 2 milles au-dessus de la Nouvelle-Orléans, sur la rive opposée. Ce nègre fut acheté à la Nouvelle-Orléans, peu de jours avant son évasion, de Mr. Thomas Bourdar, de Richmond, Virginie ; il est âgé de 23 ans, de la taille d'environ 5 pieds 7 pouces, mesure anglaise, fortement constitué, grande bouche, narrines grandes et ouvertes. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque mettra ledit nègre dans une des geoles de cet Etat.
26 juillet—5 J. M. FORTIER.

Aux habitans sucriers
DE LA LOUISIANE.

MESSIEURS.—Le sieur SAMUEL MEDERIC VIALA, colon de la Martinique, voudrait professer le métier : il est bon administrateur, connaissant parfaitement la culture de la canne et s'entendant assez bien à la fabrication du sucre. Il a déjà administré à la Martinique plusieurs biens, et s'en est parfaitement acquitté. Il assure l'habitant qui voudrait l'honorer de la conduite de son habitation, qu'il se rendra digne de sa confiance.

Pour amples renseignemens, s'adresser à Mr. Pricur, Négociant. 29 juillet—3t

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. H. DOMINGON.

IL sera vendu, vendredi prochain, 5 août, à midi précis, à la Bourse de Hewlett,

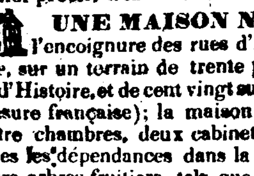

UNE MAISON NEUVE située à l'encoignure des rues d'Amour et d'Histoire, sur un terrain de trente pieds de face à la rue d'Histoire, et de cent vingt sur la rue d'Amour, (mesure française); la maison est composée de quatre chambres, deux cabinets, une galerie et toutes les dépendances dans la cour ; il y a plusieurs arbres fruitiers, tels que pêchers, figuiers, orangers, pruniers et autres ; la maison est très bien située à proximité de la ville, n'étant éloignée que d'un ilet de l'Esplanade ; il y a une boutique dans la dite maison.

Conditions : 6, 12 et 18 mois, en billets endossés et hypothèque à satisfaction. [2 août—2.

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu, le samedi, 6 août prochain, par ordre de la Cour des Preuves de cette paroisse, à la Bourse de Hewlett, à l'heure de midi. LA PROPRIÉTÉ suivante, dépendant de la succession de feu Baptiste Rolland.

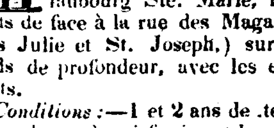

UN LOT DE TERRE situé au faubourg Ste. Marie, mesurant trente pieds de face à la rue des Magasins, (entre les rues Julie et St. Joseph,) sur cent soixante pieds de profondeur, avec les édifices y construits.

Conditions :—1 et 2 ans de terme, avec billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé au greffe de Mr. O. de Armas, notaire public.
5 juillet—30.3ps

POUR NEW-YORK.

Le brick HOWARD, capitaine Choate, peut prendre environ 100 balles de coton, pour frêt s'adresser à
4 août PERRET & CHARBONNET.

POUR MARSEILLE.

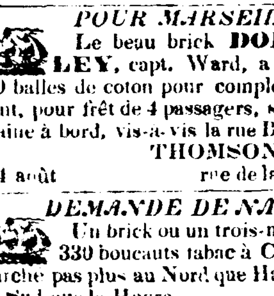

Le beau brick DODGE HEALEY, capt. Ward, a besoin de 75 à 100 balles de coton pour compléter son chargement, pour frêt de 4 passagers, s'adresser au capitaine à bord, vis-a-vis la rue Bienville, ou à
THOMSON & GRANT
4 août rue de la Levée, no. 39.

DEMANDE DE NAVIRES.

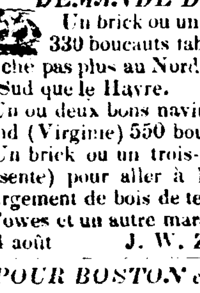

Un brick ou un trois-mâts, pour porter 330 boucauts tabac à Cowes et un autre marché pas plus au Nord que Hambourg, ni plus au Sud que le Havre.

Un ou deux bons navires pour porter à Richmond (Virginie) 550 boucauts tabac.

Un brick ou un trois-mâts (anglais s'il s'en présente) pour aller à la Laguna prendre un chargement de bois de teinture pour transporter à Cowes et un autre marché. S'adresser à
4 août J. W. ZACHARIE & CO.

POUR BOSTON et PORTSMOUTH.

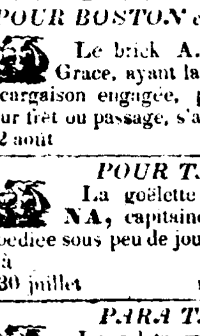

Le brick A. I. ELVIRA, capt. Grace, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira immédiatement. Pour frêt ou passage, s'adresser à
2 août Wm. G. HEWES.

POUR TAMPICO.

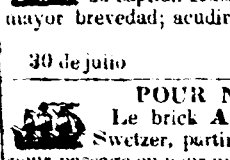

La goëlette mejicaine PAULINA, capitaine RAMON PALOMA, sera expediée sous peu de jours. S'adresser à bord, ou à
TUYES & CO.
30 juillet rue Royale, No. 106.

PARA TAMPICO.

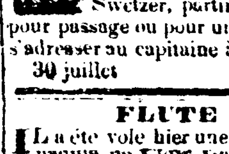

La goleta mexicana PAULINA, su capitan RAMON PALOMA, saldra à la mayor brevedad; acudir à bordo ú a
TUYES Y CA.
30 de julio calle Real No. 106.

POUR NANTES.

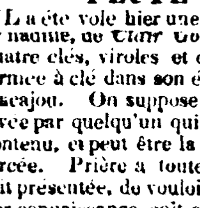

Le brick AUTHENTIC, capit. Swetzer, partira le 2 d'août prochain, pour passage ou pour un chargement sur le pont, s'adresser au capitaine à bord, ou à
30 juillet J. MAGER.

FLUTE PERDUE.

IL a été volé hier une FLUTE en bois de grenadille, de *Clair Godfroy aîné*, No. 8517, à quatre clés, viroles et double pompe en argent, fermée à clé dans son étui, une boite carré-long d'acajou. On suppose que la boite aura été enlevée par quelqu'un qui n'en connaissait pas le contenu, et peut être la serrure en aura-t-elle été forcée. Prière à toute personne à qui elle serait présentée, de vouloir bien la saisir, et en donner connaissance, soit chez Mr. P. Dubertrand, rue du camp, soit à MM. E. Johns & co. rue de Chartres. On donnera une récompense si on l'exige. 2 août—3

AVIS DE SOCIÉTÉ.

AVIS est par le présent donné que je viens d'associer à mes affaires, mon frère, M. *Lubin Garnier*, et qu'à dater du 1er. août 1831, ma maison de commerce sera sous la raison de *J. & L. Garnier.*
2 août—15 JOHN GARNIER.

EN débarquement du navire Zilia, venant de Bordeaux, et à vendre :
4 barriques vin rouge de St. Estèphe, de 1825 ; 24 caisses grand vin de Château Lafitte, 1823.
2 août T. NICOLET & CO.

AVIS.—Le soussigné, vu le dérangement mental de son épouse, prie le public de ne faire aucune affaire avec elle, soit pour lui vendre à crédit ou acheter des effets offerts par elle ou en son nom, il ne reconnaîtra aucune de ses transactions et dettes, et reviendra sur toutes les ventes qu'elle pourrait faire.
30 juil—3 H. CHIAPELLA.

Canot trouvé.

DIMANCHE matin, 29 du mois passé, un canot en dérive a été arrêté devant la ville; ce canot, de l'espèce de ceux que les Anglais appellent *jolly-boat*, est peint à neuf. Le propriétaire est prié de venir le réclamer, sous trois jours, à dater du présent avis, et de payer les frais d'insertion ; autrement le dit canot sera vendu à l'encan. S'adresser à Joseph Fernandez, marchand de poisson, vis-à-vis la rue Poydras. 30 juillet—3

PLUSIEURS partis de Vin Rouge de Medoc, et une petite caisse de peignes de corne, en débarquement du navire la Zilia, venant de Bordeaux, à vendre par J. B. LABATUT.
30 juillet—3

RECU par le navire Brillant, venant de Cette, et à vendre par le soussigné, en gros et au détail, saucissons de Lyon, de Marseille, Sardines pressées en barils, do. crues en boites, 50 caisses Vin Côte-Rôtie, Hermitage Rouge et Blanc; Moutarde de Maille diverses qualités; Vin Muscat de Frontignan; Frommage Gruyère, et Pâte Grasse; Huile d'olive et un assortiment complet de toutes espèces de Liqueurs fines.
P. GABAROCHE,
Encoignure d'Orléans et Royale, maison du docteur Thomas. 30 juillet—4

VROUMAGE offre à vendre les articles suivants, reçus par la Zilia, de Bordeaux :
70 barriques vin rouge, diverses qualités; 400 paniers anisette, 1ère. qual.; 25 caisses liqueurs assorties, extra-fines; 6 do. crêmes de thé; 6 do. crêmes de framboise, fraise, barbade, noyaux &c.; 6 do. eau-d'or, d'argent, noix, cordiale, 6 do. crêmes de fleurs d'oranges au vin de champagne, 25 do. par 24 flacons, marasquino de Zara.
20 juillet.

3,000 SANGSUES CHOISIES, en débarquement du navire Zilia, de Bordeaux, et à vendre par
30 juillet FORESTIER, Phar.

VIN DE MADERE.—Quelques quarts de pipes vin de Madère, bonne qualité, à vendre par WM. G. HEWES,
10 mai rue du Camp, no. 9.